



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

drépanocytose

Question écrite n° 122203

## Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la lutte contre la drépanocytose. En effet, cette maladie est particulièrement répandue dans les départements et territoires d'outre-mer, mais aussi en Île-de-France. Cette maladie peut apparaître dès les six premiers mois de sa vie et elle se manifeste par des crises vaso-occlusives, de l'anémie hémolytique et diverses infections. Elle atteint un très grand nombre de nos compatriotes d'outre-mer, notamment jeunes et nouveau-nés. Il conviendrait donc de mener rapidement une forte campagne d'information et de précaution à l'égard de ces publics exposés au développement de cette maladie. Il lui demande donc de préciser les initiatives qu'il compte prendre en ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122203

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2007, page 3674